



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	19

Le mardi 12 mars 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 1 mars 2024

DELIBERATION

N° 65/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subvention à la
DRAC pour un diagnostic du
système d'archivage

ABSENTS : Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Thierry GUIDO à Isabelle SAUVE, Herbert WOLFERS à Paul REY, Karine BOETTI à Audrey ROSSI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire Expose :

La Commune à solliciter la Mission Archivage afin de réaliser un état des lieux de son fonds d'archives. N'ayant jamais bénéficié de l'intervention d'un archiviste, la Commune souhaite remédier à l'état de saturation de ses locaux d'archivage, et pouvoir accéder plus facilement à ses archives.

Le montant de cette mission archivage est de 8 400,00 €.

Monsieur le Maire présente le plan de financement et sollicite l'aide de la DRAC, à hauteur de 50% du montant total, afin de financer cette l'opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention à la DRAC pour la réalisation d'une mission diagnostic du système d'archivage.

AR Prefecture

006-210600235-20240312-2024_93-DE
Reçu le 15/03/2024

APPROUVE le plan de financement.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : MISSION DIAGNOSTIC DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DE LA COMMUNE

DEPENSE :

Montant 8 400 € TTC

RECETTES :

DRAC 50% 4 200 €
PART COMMUNE 50% 4 200 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/03/2024



Le Maire,

Sébastien OLLIVIER